



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
PROCÈS-VERBAL**

**LE 11 DÉCEMBRE 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Conception, tenue au lieu désigné par le conseil, le lundi onze décembre deux mille vingt-trois (11 décembre 2023) à 19 h 00 et à laquelle sont présents :

Le conseiller, Monsieur Richard Harland, poste numéro 1  
Le conseiller, Monsieur André Leduc, poste numéro 2  
Le conseiller, Monsieur Hossein Falsafi, poste numéro 3  
La conseillère, Madame Roxanne Lajoie, poste numéro 5  
Le conseiller, Monsieur Georges Bélec, poste numéro 6

Est absente :

La conseillère, Madame Christelle Brassard, poste numéro 4

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Gaëtan Castilloux, et en conformité aux dispositions du *Code municipal de la province de Québec*.

Madame Josiane Alarie, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

Un avis de convocation a été signifié par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Josiane Alarie, à tous les membres du conseil municipal dans les délais prévus par la Loi.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE – BUDGET 2024  
11 DÉCEMBRE 2023**

**LECTURE DES RÈGLES DE COMMUNICATIONS**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
- 2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024**
- 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS – EXERCICES FINANCIERS 2024- 2025-2026**
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

\*\*\*\*\*

**LECTURE DES RÈGLES DE COMMUNICATION**

**1. RÉS.2023-12-304**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum ayant été constaté, il est proposé par le conseiller André Leduc et résolu à l'unanimité des membres présents, d'ouvrir la séance extraordinaire, il est 19 h 00.

**3988**



**ADOPTÉE**

2. **RÉS.2023-12-305**

**CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

**CONSIDÉRANT QUE**

la directrice générale et greffière-trésorière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions de la Loi.

Il est proposé par le conseiller André Leduc  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

**QUE** le conseil déclare la séance extraordinaire convoquée et constituée.

**ADOPTÉE**

3. **RÉS.2023-12-306**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller André Leduc et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec dispense de lecture.

**ADOPTÉE**

4. **RÉS.2023-12-307**

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024**

**CONSIDÉRANT QUE**

le conseil municipal doit adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024 et qu'un avis public a été publié le 27 novembre 2023 à cet effet, conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

**CONSIDÉRANT**

les recommandations de la directrice des finances et greffière-trésorière adjointe et de la directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par le conseiller Georges Bélec  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

**QUE** le conseil accepte et adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024, telles que présentées à l'annexe A du procès-verbal de cette séance extraordinaire.

**ADOPTÉE**

Le maire résume les grandes lignes et les orientations des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024 :

Conjuguer inflation et capacité de payer de la population, voilà le défi que la Municipalité de La Conception, comme partout ailleurs au Québec, devait relever encore cette année dans la préparation du budget 2024. En surcroît de la forte croissance de la Municipalité, des responsabilités qui en découlent, des enjeux de pénurie de main-d'œuvre et des exigences réglementaires grandissantes, la Municipalité doit conjuguer avec la forte poussée des coûts en général, tant au niveau de la sécurité publique, de l'entretien des infrastructures de route, de la gestion des matières résiduelles, sans



oublier les charges d'intérêts sur la dette.

L'environnement et la communauté demeurent également au cœur des enjeux actuels de la Municipalité.

Il en résulte une indexation de 7.5% du budget des revenus de taxes, dont 3.8% proviennent de la hausse de la richesse foncière de la Municipalité au cours de l'année 2023. Bien que les revenus d'imposition de droits connaissent actuellement un ralentissement, les revenus de services rendus et de transferts permettent à la Municipalité de limiter l'impact de la hausse des dépenses, avec un budget qui vise le maintien de la qualité des services aux citoyens. Parmi les principales hausses au niveau des prévisions budgétaires, notons la quote-part pour la sécurité incendie (26%), et celle de la Sûreté du Québec (7%), la quote-part pour la gestion des matières résiduelles (23%), l'assurance générale (10%), le coût des matériaux et fournitures pour l'entretien des infrastructures et le déneigement (7%) et les frais de financement sur dettes (64%).

Bien que la richesse foncière imposable subisse une hausse majeure de 85% pour l'année 2024, les taux de taxes sont ajustés afin que l'impact moyen sur le compte de taxes du citoyen se situe à 3.7% d'augmentation, ce qui demeure sous la barre de l'indice des prix à la consommation au Québec pour la période d'octobre 2022 à octobre 2023, qui est de 4.2%.

5. **RÉS.2023-12-308**

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS – EXERCICES FINANCIERS 2024-2025-2026**

**CONSIDÉRANT QUE**

le conseil municipal doit adopter un programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2024-2025-2026 et qu'un avis public a été publié le 27 novembre 2023 à cet effet, conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

**CONSIDÉRANT**

le projet de programme triennal des immobilisations soumis;

**CONSIDÉRANT**

les recommandations de la directrice des finances et greffière-trésorière adjointe et de la directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par le conseiller Georges Bélec  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

**QUE** le conseil accepte et adopte le programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2024-2025-2026, tel que présenté à l'annexe B du procès-verbal de cette séance extraordinaire.

**ADOPTÉE**

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les citoyens présents posent leurs questions.



**7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**RÉS.2023-12-309**

Il est proposé par le conseiller André Leduc et résolu à l'unanimité des membres présents, de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 h 08.

**ADOPTÉE**

---

**Mme Josiane Alarie**  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

---

**M. Gaëtan Castilloux**  
Maire

Je, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

---

**M. Gaëtan Castilloux,**  
Maire

Procès-verbaux de la Municipalité de La Conception



Annexe A

**ANNEXE A  
Budget 2024**

	<b>Budget 2023</b>	<b>Budget 2024</b>
<b>Revenus</b>		
<b>Fonctionnement</b>		
Taxes	4 604 950 \$	4 949 995 \$
Paievements tenant lieu de taxes	52 990 \$	55 826 \$
Transferts	412 696 \$	608 956 \$
Services rendus	82 704 \$	216 250 \$
Imposition de droits	377 200 \$	275 500 \$
Amendes et pénalités	13 460 \$	16 500 \$
Intérêts	80 000 \$	95 500 \$
Autres revenus	41 100 \$	49 507 \$
<b>Total revenus de fonctionnement</b>	<b>5 665 100 \$</b>	<b>6 268 034 \$</b>
<b>Charges</b>		
Administration générale	1 043 120 \$	1 170 590 \$
Sécurité publique	832 700 \$	939 536 \$
Transport	1 746 666 \$	1 831 744 \$
Hygiène du milieu	572 421 \$	616 081 \$
Santé et bien-être	15 775 \$	74 230 \$
Aménagement, urbanisme et développement	572 854 \$	568 305 \$
Loisirs et culture	465 094 \$	525 730 \$
Frais de financement	119 768 \$	196 539 \$
Amortissement des immobilisations	696 080 \$	701 135 \$
<b>Total charges</b>	<b>6 064 479 \$</b>	<b>6 623 890 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(399 379) \$</b>	<b>(355 856) \$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>		
Immobilisations	696 080 \$	701 135 \$
Propriétés destinées à la revente	-\$	-\$
Financement	(373 379) \$	(208 027) \$
Affectations	76 678 \$	(137 252) \$
<b>Total conciliation à des fins fiscales</b>	<b>399 379 \$</b>	<b>355 856 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>(0) \$</b>	<b>(0) \$</b>

Procès-verbaux de la Municipalité de La Conception



Annexe B

ANNEXE B						
PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026						
		Coût	2024	2025	2026	Financement
<b>DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS</b>						
Administration	Réaménagement et agrandissement hôtel de ville	5 000 000 \$	2 500 000 \$	2 500 000 \$	- \$	(5),(6),(7)
	Mobilier et équipements informatiques	7 500 \$	4 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	(1),(8)
		5 007 500 \$	2 504 500 \$	2 501 500 \$	1 500 \$	
Transport	Infrastructures routières - Pavage et rechargement	305 675 \$	49 000 \$	122 500 \$	134 175 \$	(1),(7),(8)
	Infrastructures rue Principale - fin du projet 2023	52 500 \$	52 500 \$	- \$	- \$	(2),(7)
	Infrastructures routières - Réfection tronçon rte des Érables	300 000 \$	- \$	300 000 \$	- \$	(5),(7)
	Infrastructures routières - Réfection tronçon rte des Tulipes	1 000 000 \$	- \$	1 000 000 \$	- \$	(6),(7)
	Camion 10 roues	300 000 \$	- \$	300 000 \$	- \$	(6)
	Déchiqueteuse	30 000 \$	- \$	- \$	30 000 \$	(1)
	Camionnettes voirie	80 000 \$	- \$	- \$	80 000 \$	(1)
	Rétrocaveuse	280 000 \$	- \$	- \$	280 000 \$	(6)
	Lampadaires rue du Centenaire	100 000 \$	100 000 \$	- \$	- \$	(1),(7)
	Construction garage municipal	9 672 000 \$	9 672 000 \$	- \$	- \$	(6),(7)
		12 120 175 \$	9 873 500 \$	1 722 500 \$	524 175 \$	
Urbanisme et environnement	Infrastructure - exutoire pluvial pour gestion des sédiments	200 000 \$	200 000 \$	- \$	- \$	(5),(8)
	Mobilier	3 000 \$	3 000 \$	- \$	- \$	(1)
		203 000 \$	203 000 \$	- \$	- \$	
Loisirs , culture et Parcs	Parc canin	30 000 \$	30 000 \$	- \$	- \$	(3)
	Diverses améliorations de parcs	30 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	(3)
		60 000 \$	40 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	
		17 390 675 \$	12 621 000 \$	4 234 000 \$	535 675 \$	
<b>FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>						
	(1) Fonds de roulement	318 175 \$	52 500 \$	54 500 \$	211 175 \$	
	(2) Fonds local de voirie	26 250 \$	26 250 \$	- \$	- \$	
	(3) Fonds de parcs et terrains de jeux	60 000 \$	40 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	
	(4) Fonds de la taxe verte	- \$	- \$	- \$	- \$	
	(5) Surplus accumulés	300 000 \$	210 000 \$	90 000 \$	- \$	
	(6) Emprunts à long terme	6 664 000 \$	5 153 000 \$	1 231 000 \$	280 000 \$	
	(7) Subventions	9 914 250 \$	7 069 250 \$	2 812 000 \$	33 000 \$	
	(8) Budget d'opérations	108 000 \$	70 000 \$	36 500 \$	1 500 \$	
		17 390 675 \$	12 621 000 \$	4 234 000 \$	535 675 \$	